Exposition photos 2027 « Troupeau de bâches »

Article 1 – Une exposition photos est organisée à Vitrac (Cantal) par l'association *Culture et Patrimoine à Vitrac en Châtaigneraie* du 15 juillet au 15 septembre 2027 dont le thème est « **Rendez-vous d'automne** ».

Article 2 – La participation à l'exposition est ouverte à tous les photographes, amateurs ou professionnels et limitée à 2 photos par participant.

Article 3 – La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site Internet de la commune de Vitrac - www.communevitrac-cantal.fr - pour toute personne manifestant son intention de participer.

L'inscription est confirmée par l'envoi de la fiche renseignée au plus tard le 30 avril 2027 à l'adresse suivante: **culturepatrimoine15@gmail.com**

Article 4 – Les photos seront présentées en extérieur, à Vitrac, sur des supports dénommés bâches de **100 cm x 150 cm** de côté. L'orientation (**paysage ou portrait**) est à la convenance du photographe en respectant la contrainte précédemment décrite.

Article 5 – L'auteur donne un titre à ses photos s'il le souhaite et fournit toute information qu'il juge utile. Autant que possible le photographe porte sur la photo son

nom et le titre donné au cliché. A défaut ces informations seront portées par les organisateurs.

Article 6 – L'impression des photos se fait par l'intermédiaire de l'association. Les fichiers sont transmis soit par Wetransfer, soit par Grosfichiers.

Dans tous les cas le poids de chaque photo ne doit pas être **inférieur à 1 MO ni supérieur à 40 MO**. Le DPI doit être de 300. Les montages photos ne seront pas acceptés.

Respecter impérativement les dimensions : pas de panoramique sinon la photo sera coupée.

L'adresse mèl de réception est la suivante :

culturepatrimoine15@gmail.com

L'impression des photos se fera après réception d'un chèque établi à l'ordre de l'association Culture & Patrimoine à Vitrac en Châtaigneraie ou d'un virement bancaire (RIB fourni). **Pour une bâche, le montant est de 30 €. Si vous proposez 2 bâches, le montant total est de 50€. Inscription comprise.**

Article 7 – A l'issue de l'exposition les photos seront à la disposition de leur auteur à Vitrac.

Article 8 – S'agissant d'une exposition se déroulant en extérieur l'association décline toute responsabilité quant aux éventuelles dégradations pouvant survenir.

Article 9 – En s'inscrivant les participants garantissent à l'organisateur qu'ils sont propriétaires de la photographie, que leur photographie ne porte pas atteinte à l'image de tiers et qu'ils ont obtenu toutes les autorisations nécessaires. Aucun élément visuel ne doit porter atteinte à la vie privée. De la même manière la photographie ne doit pas comporter d'éléments à caractère diffamatoire, discriminatoire, injurieux, pornographique, raciste, contraire à la loi.

Article 10 – L'inscription vaut acceptation du présent règlement. Son non-respect entraîne de facto le retrait de l'œuvre proposée par l'auteur.

Association Culture & Patrimoine à Vitrac en Châtaigneraie

Lamartinie 4 - 15220 Vitrac

tél 04 71 43 54 46 (Mme Vantalon-présidente)